
Adresse de la société populaire de Castelnau-de-Montratier (Lot) qui félicite la Convention sur ses immortels travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Castelnau-de-Montratier (Lot) qui félicite la Convention sur ses immortels travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 596-597;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39950_t1_0596_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

attente ne sera pas vaine; plusieurs ont déjà subi la peine qu'ils méritaient.

« Nous avons aussi vu avec horreur les trahisons renaître pour ainsi dire de leurs cendres. Vous ne sauriez prendre des mesures assez vigoureuses pour y mettre un dernier terme. Il faut enfin que la France terrasse en peu de temps ses ennemis. Elle est debout, et sitôt que nous avons appris que les rebelles de la Vendée menaçaient Rennes en se portant sur Laval, nous avons, en moins de cinq jours, organisé et armé neuf cents hommes qui ont volé avec joie à la poursuite des rebelles. Plus de quinze cents autres sont partis avec différents instruments pour secourir Dinan qui est menacé.

« Représentants, le temps des vengeances est arrivé. Le modérantisme a été sur le point de nous perdre; que la rigueur des lois nous sauve enfin. Plus de grâce pour ceux qui ne savent pas en faire; soyez inflexibles comme le rocher sur lequel vous avez élevé l'édifice majestueux d'une Constitution républicaine. Nous ne vous dirons pas : Restez à votre poste, mais nous vous dirons qu'il ne vous est pas permis de le quitter jusqu'à ce que vous n'avez (sic) entièrement consolidé ce bel édifice, ou vous abandonneriez le vaisseau de la République au milieu de la tempête : vous devez le sauver ou périr avec lui.

« Cependant, braves Montagnards, il vous reste encore un cruel ennemi à combattre et à terrasser : c'est ce vil agiotage qui mettra toujours de la distinction entre l'assignat et le numéraire. Semblable à un nouveau Protée, il se reproduit sous différentes formes; il sait échapper à la vigilance des corps administratifs et aux peines que vous avez prononcées contre lui. Que les assignats soient donc la seule monnaie courante; que le numéraire soit prohibé pour un temps; faites-le rentrer dans les caisses de la République, qu'il y serve d'hypothèque aux assignats et bientôt vous serez dispensés de faire taxer les denrées, bientôt vous verrez renaître l'abondance, le commerce fleurir et le peuple jouir du bonheur que vous lui avez préparé.

« Fait en conseil de district, à Loudéac, le 23 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible. »

(*Suivent 9 signatures.*)

La Société républicaine de Castillonès (Castillonès) témoigne à la Convention ses sentiments d'admiration et de reconnaissance pour ses sublimes opérations : elle demande avec instance un décret qui l'autorise à changer son nom en celui de Marathon; cette métamorphose présentera à leur esprit deux souvenirs bien délicieux, celui de Marat, et celui de cet endroit fameux où les satellites d'un despote asiatique échouèrent contre la vertu républicaine.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

Suit l'adresse de la Société républicaine de Castillonès (1).

« Castillonès, le 16 de brumaire, l'an II de la République.

« Représentants de la nation,

« Un sentiment d'admiration et de reconnaissance a saisi nos âmes à la vue des merveilles que vous avez opérées. Nous vous rendrons d'éternelles actions de grâces pour toutes les mesures vigoureuses et salutaires que vous avez prises. La Montagne nous a sauvés, c'est ce que nous ne cessons de répéter dans l'épanchement de nos âmes; c'est elle qui a écrasé la tyrannie et ses partisans qui expieront bientôt leurs forfaits; c'est elle qui a fait rentrer dans le néant les administrations révoltées qui attisaient la guerre civile, et qui a fait disparaître Lyon et la Vendée.

« La nature nous fit Montagnards avant que la Révolution nous eût faits républicains du haut de la Montagne que nous habitons, nos regards se fixent avec complaisance sur nos pères qui habitent l'autre Montagne. Nous les voyons s'occuper de notre bonheur, et cette vue ne nous laisse rien à désirer.

« Nous vous prions seulement de rester à votre poste jusqu'à la destruction totale des tyrans. Ce moment ne peut être éloigné, vous tenez la massue qui doit les écraser.

« Nous vous demandons aussi avec instance de nous autoriser par un décret à changer le nom de Castillonès, nom féodal, en celui de Marathon, qui présentera à notre esprit deux souvenirs bien délicieux, celui de Marat, et celui de cet endroit fameux de la Grèce où les satellites du despote asiatique échouèrent contre la vertu républicaine.

« Tels sont nos vœux, nous prions la Convention de vouloir bien les prendre en considération.

« Les membres de la Société républicaine de Castillonès, département de Lot-et-Garonne,

« BÉRARD, président; MARTIN, secrétaire. »

La Société populaire de Castelnau-de-Montrastier, district de Cahors, département du Lot, félicite la Convention nationale sur ses immortels travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société populaire de Castelnau-de-Montrastier (3).

Adresse de la Société populaire de Castelnau-de-Montrastier, district de Cahors, département du Lot à la Convention nationale.

« Représentants du peuple,

« Vous n'avez pas trompé l'attente des Français, ils nous ont choisis pour fonder leur liberté.

(1) Archives nationales, carton F⁷ 1907, dossier 1273.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 341.

(3) Archives nationales, carton C 285, dossier 832.

1. Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 341.

Vous aviez de grands obstacles à vaincre, votre courage en a su triompher; s'il est affligeant de rappeler que la plus grande résistance à vos sublimes travaux est sortie du sein même de votre Assemblée, il est bien consolant de voir que c'est au milieu de ces orages que vous avez achevé l'édifice de notre Constitution.

« Débarrassés de ces vils intrigants qui, sous le masque du patriotisme, étaient parvenus à égarer une partie du peuple, les plus grands succès couronnent déjà vos travaux, mais nous osons vous le dire, représentants du peuple, votre tâche n'est pas assez d'avoir démêlé les horribles trames des conspirateurs, il faut que par un grand exemple vous portiez la terreur et l'effroi dans l'âme de ceux qui seraient assez lâches pour vouloir les imiter.

« Ce n'est pas assez d'avoir posé les bases du gouvernement républicain, il faut qu'il prenne sous vos mains paternelles une forme fixe et stable et qu'il faille désormais autant d'obstacles pour y toucher qu'il fallait d'abord de facilités pour le construire.

« Ce n'est pas assez d'avoir bravé la rage impuissante des tyrans coalisés qui menacent notre indépendance, il faut les punir d'avoir osé souiller la terre de la liberté, en y creusant leurs tombeaux.

« Ce n'est qu'alors, représentants du peuple, que vos fonctions de législateurs seront finies. Restez donc à votre poste, et si nos biens et nos vies sont nécessaires pour le salut de la patrie, parlez, représentants du peuple, le sacrifice en est fait, nous saurons imiter votre généreux dévouement.

« FOUJOLS, président; MONTAGNE, secrétaire; LAVAL, secrétaire. »

La Société populaire de la commune de Pierre (Pierre-de-Bresse) invite la Convention nationale à demeurer à son poste jusqu'à la paix, et à mettre le sceau à ses sublimes travaux.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire de la commune de Pierre-de-Bresse (2).

La Société populaire de la commune de Pierre, chef-lieu de canton, district de Louhans, département de Saône-et-Loire, à la Convention nationale.

« Pierre, le quatrièmi de frimaire, l'an II de la République, une, indivisible et démocratique.

« Représentants,

« Nous rendons grâce et justice à vos immortels travaux; vous nous avez donné la loi du maximum, les corps administratifs ont déterminé dans leur sagesse le mode de son exécution; et la Société populaire de cette commune

voit avec la plus vive satisfaction les personnes qu'elle frappe réclamer l'application des peines qu'elle prononce. Mais cependant, législateurs, les cultivateurs livrent leurs grains, leurs greniers se vident, ils voient disparaître le fruit de leurs travaux, sans avoir l'espérance de pouvoir se procurer les denrées les plus nécessaires. La ci-devant Lyon, cette cité rebelle, dont le nom seul fait frémir, renfermait dans son sein dénaturé des traîtres et des accapareurs; ce sont ces monstres infâmes qui sont les auteurs des malheurs qui nous affligent, et la cause de la disette qui se fait sentir dans nos contrées. Faut-il donc différer plus longtemps? Non, que la tête de ces traîtres vienne alimenter la guillotine ambulante, que leurs trésors soient ouverts aux malheureux sans-culottes, et que leurs magasins d'abondance rejaillissent dans les contrées voisines en assurant à la République l'indemnité qui lui est due.

« Oui, législateurs, gardez-vous bien de vous relâcher un seul instant, faites une guerre continuelle aux conspirateurs perfides; nous sommes en révolution, et pour sauver la Révolution il faut agir révolutionnairement; vous avez terrassé toutes les tyrannies, démasqué toutes les intrigues; vous avez lancé d'un bras vigoureux le char de la Révolution et de la Liberté, il roule déjà dans toutes les parties de la République avec une rapidité triomphante, il écrase journellement les traîtres de l'intérieur sous ses roues de fer et d'airain. Ce n'est pas assez, conduisez-le toujours avec la même énergie jusqu'à ce que la massue nationale ait écrasé toutes les têtes couronnées.

« Et toi, sainte Montagne, patronne des Sociétés populaires, protectrice des assemblées fraternelles, toi d'où sont partis les éclairs et les foudres qui ont réduit en poussière les trônes et renversé les autels de l'erreur, demeure inébranlable au milieu de l'orage jusqu'à ce que, succédant aux tempêtes qui nous affligent de toutes parts, le calme de la paix nous fasse goûter tranquillement le fruit de ton ouvrage.

Les président et secrétaires,

« NEVEUX, président; DOREY fils, secrétaire; SAGET, secrétaire. »

La Société populaire de Saint-Vallier (Saint-Vallier-de-Thiery), département du Var, déclare qu'elle a en horreur le nom de roi, qu'elle ne veut plus de tyran, qu'elle a juré de maintenir la Constitution. Elle invite la Convention nationale, qu'elle félicite sur ses travaux, à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire de Saint-Vallier (2).

Aux citoyens représentants du peuple assemblés en Convention nationale à Paris.

« Vivre libre ou mourir, tel fut notre serment. Ne vouloir plus de roi, c'est le cri de la France,

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 342.

(2) Archives nationales, carton C 285, dossier 832.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 342.

(2) Archives nationales, carton C 285, dossier 832.